

AGCNAM PACA

Siège social :

12 Place des Abattoirs

13015 MARSEILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

FIDECOMPTA

S.A.S. au capital de 200.000 €

Fiduciaire d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes Inscrit

Parc du Banian – 75, Montée de Saint Menet
B.P. 12
13367 Marseille Cedex 11

Téléphone : 04.91.27.12.47 + - Fax : 04.91.27.37.00
E. Mail : contact@fidecompta.fr

064 801 152 RCS Marseille - APE 6920Z

PARC DU BANIAN
75, MONTEE DE SAINT MENET
B.P. 12
13367 MARSEILLE CEDEX 11

le 29 juin 2026

TELEPHONE 04.91.27.12.47
Télécopie 04.91.27.37.00
E. Mail : contact@fidecompta.fr

S.A.S. au capital de 200.000 €
064 801 152 RCS Marseille - APE 6920Z

**Association de Gestion du Conservatoire National des Arts et Métiers
de Provence Alpes Côte d'Azur
AGCNAM PACA**

12 Place des Abattoirs
13015 MARSEILLE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

Aux Membres de l'Association de Gestion du Conservatoire National des Arts et Métiers
de Provence Alpes Côte d'Azur – AGCNAM PACA

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'AGCNAM PACA, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

✓ *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

✓ *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

✓ *Observation*

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe mentionné dans la partie « Règles et méthodes comptables » de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif à l'application du règlement de l'Autorité de Normes Comptables 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, ainsi que sur le paragraphe mentionné dans la partie « Faits caractéristiques de l'exercice » relative au placement de l'AGCNAM PACA en procédure de redressement judiciaire depuis le 15 décembre 2025.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre entité, nous nous sommes assurés du bien-fondé du changement de méthode relatif à l'application du Règlement 2022-06.

Nos travaux ont porté sur la validation des modalités de première application de ce nouveau règlement. Nous avons notamment vérifié la correcte présentation de l'incidence des reclassements au bilan et au compte de résultat, ainsi que la qualité de l'information exhaustive fournie en annexe quant aux impacts de cette transition.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres de l'Association.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce

qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

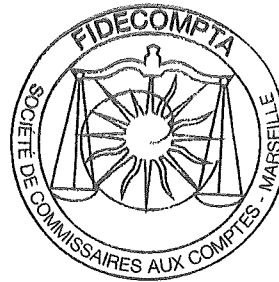
Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe 1 du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait le 29 juin 2026

FIDECOMPTA



Stéphane BLANCARD
Commissaire aux Comptes



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés et droits assimilés	7 666	7 666		92	92	100.00
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	523 471	441 572	81 899	140 897	58 998	41.87
	En cours, avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	46 072		46 072	34 822	11 250	32.31
	Total II	577 208	449 238	127 971	175 810	47 839	27.21
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 045 468	1 226 162	1 819 306	2 447 497	628 192	25.67
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres créances	338 547		338 547	810 708	472 162	58.24
	Charges constatées d'avance (2)	56 632		56 632	85 913	29 281	34.08
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments financiers à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	579 323		579 323	290 377	288 946	99.51
	Total III	4 019 969	1 226 162	2 793 807	3 634 495	840 688	23.13
Régularisation	Frais d'émission des emprunts (IV)						
	Primes de remboursement des emprunts (V)						
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 597 178	1 675 400	2 921 778	3 810 306	888 528	23.32

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles	949 399	2 260 346	1 310 948	58.00
	Réserves pour projet de l'entité				
FONDS PROPRES	Autres				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	405 106	1 310 948	905 841	69.10
	Situation nette (sous total)	544 293	949 399	405 106	42.67
	Fonds propres consommables				
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	544 293	949 399	405 106	42.67
	Fonds non remboursables				
	Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES	Droits du concédant				
	Total II				
FONDS REPORTES ET DEDIES	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés		389 548	389 548	100.00
	Total III		389 548	389 548	100.00
PROVISIONS	Provisions pour risques	52 836	23 421	29 415	125.59
	Provisions pour charges				
	Total IV	52 836	23 421	29 415	125.59
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		121 768	121 768	100.00
	Emprunts et dettes financières diverses (2)				
	Instruments financiers à terme				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	90 083	757 661	667 578	88.11
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	52 760	344 074	291 314	84.67
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	1 339 725	156 544	1 183 181	755.81
	Produits constatés d'avance	842 081	1 067 891	225 811	21.15
DETTES (1)	Total V	2 324 649	2 447 938	123 289	5.04
	Écarts de conversion et différences d'évaluation (VI)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 921 778	3 810 306	888 528	23.32

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)
(2) Dont emprunts participatifs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025	Exercice N-1 31/12/2024	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	3 685 384	3 201 167	484 217	15.13
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	106 229	700 106	593 877	84.83
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	3 000	169 726	166 726	98.23
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Utilisations des fonds dédiés	389 548	316 250	73 298	23.18
Autres produits	224 859	190	224 668	NS
Total I	4 409 020	4 387 439	21 580	0.49
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	1 967 077	1 985 731	18 654	0.94
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	25 588	26 742	1 154	4.32
Salaires et traitements	1 913 319	2 033 761	120 442	5.92
Cotisations sociales	622 051	681 071	59 020	8.67
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	68 953	77 580	8 626	11.12
Dotations aux provisions	71 364	317 987	246 623	77.56
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		389 548	389 548	100.00
Reports en fonds dédiés	148 433	160 163	11 730	7.32
Autres charges				
Total II	4 816 785	5 672 583	855 798	15.09
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	407 765	1 285 144	877 379	68.27

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
Produits financiers				
De participation	2 659	18 980	16 321	85.99
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des immobilisations financières cédées				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total III	2 659	18 980	16 321	85.99
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		246	246	100.00
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total IV		246	246	100.00
2. Résultat financier (III-IV)	2 659	18 734	16 075	85.81
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	405 106	1 266 410	861 304	68.01
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		12 509	12 509	100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		57 046	57 046	100.00
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		44 538	44 538	100.00
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)	4 411 678	4 418 928	7 249	0.16
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	4 816 785	5 729 875	913 091	15.94
5. EXCEDENT OU DEFICIT	405 106	1 310 948	905 841	69.10

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature	150 602	152 190	1 588	1.04
Bénévolat				
TOTAL	150 602	152 190	1 588	1.04
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens	150 602	152 190	1 588	1.04
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
TOTAL	150 602	152 190	1 588	1.04

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le Tribunal des Activités Economiques (TAE) de Marseille, dans son jugement du 15 décembre 2025, a placé l'AG CNAM PACA en procédure de redressement judiciaire.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le conflit au Moyen Orient constitue un évènement postérieur à la clôture ne remettant pas en cause les comptes de 2025.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC n° 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, l'AG CNAM PACA présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 dont les suivants:

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présentation du compte de résultat:

Le résultat exceptionnel est synthétisé sur 2 lignes "charges et produits exceptionnels " dans le compte de résultat;
 Les transferts de charges N-1 ont été regroupés dans la colonne N-1 sur la ligne "reprise sur amortissements, dépréciations et provisions".

Présentation du Bilan:

Les charges constatées d'avance sont totalisées dans les créances.

Les produits constatés d'avance sont totalisés dans les dettes.

A l'occasion de la première application des nouvelles dispositions de ce règlement, nous avons revu nos principes de comptabilisation sur certains aspects.

Ainsi, les éléments habituellement inscrits par nature en résultat exceptionnel sont limités aux seuls enregistrements liés à des opérations fiscale (amortissements dérogatoires, provisions pour hausse des prix, ...), des changements de méthodes ou des corrections d'erreurs, ainsi qu'aux charges et produits directement liés à un évènement majeur et inhabituel :

un évènement est majeur lorsque ses conséquences sont susceptibles d'exercer une influence sur le jugement,

un évènement inhabituel est un évènement qui n'est pas lié à l'exploitation normale et courante de l'entité,

un évènement est présumé inhabituel lorsqu'un même évènement ne s'est pas produit au cours des derniers exercices et qu'il est peu probable qu'il se reproduise au cours des prochains exercices.

Par ailleurs, les transferts de charges ne sont plus utilisés.

Ainsi :

les refacturations de charges sont comptabilisées au compte 758 figurant dans la rubrique autres produits compte de résultat,

les remboursements de charges autres que les remboursements de frais de personnel sont comptabilisés au compte 658000 figurant dans la rubrique «Autres charges» du compte de résultat,

les remboursements de charges de personnel sont comptabilisés au compte 649 Remboursement de charges de personnel figurant dans la rubrique « Salaires » du compte de résultat,

les avantages en nature accordés aux cadres et employés sont comptabilisés au compte 649000 Avantages en nature dans la rubrique « Salaires » du compte de résultat,

les indemnités d'assurances sont comptabilisées au compte 758 Indemnités et autres produits figurant dans la rubrique « Autres produits » du compte de résultat.

Cette nouvelle règle de présentation n'a aucun impact sur le résultat net de l'association. Pour mémoire, les comptes certifiés N-1 sont présentés en fin d'annexe.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

L'application de ce nouveau règlement a un impact significatif pour le lecteur des comptes.

Pour une meilleure information et comparabilité des comptes 2025, le tableau ci-après présente l'impact des modifications significatives apportées par ce nouveau règlement:

Libellé	2025		2024	
	N° de Compte	Montant	N° de compte	Montant
Transfert de charges (hors personnel) et indemnités d'assurance	758	145 363 €	791	63 492,00 €
Transfert de charges de personnel	649	24 236 €	7911	17 000,00 €
Produits exceptionnels sur opération de gestion	7580	79 438 €	77	12 509,00 €
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	658	10 877 €	67	57 046,00 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	7 666	
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements des constructions	56 931		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	34 501		
Installations générales agencements aménagements divers	7 031		
Matériel de transport	415 145		9 864
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	513 607		9 864
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	34 822		11 250
Prêts, autres immobilisations financières			
TOTAL	34 822		11 250
TOTAL GENERAL	556 094		21 114

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			7 666	7 666
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales agencements aménagements constr.				56 931	56 931
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				34 501	34 501
Installations générales agencements aménagements divers				7 031	7 031
Matériel de transport				425 009	425 009
Matériel de bureau et informatique, Mobilier					
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL				523 471	523 471
Participations évaluées par mises en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés				46 072	46 072
Prêts, autres immobilisations financières					
TOTAL				46 072	46 072
TOTAL GENERAL				577 208	577 208

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	7 574	92	0	7 666
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales agencements aménagements constr.					
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		34 805	10 196		45 001
Installations générales agencements aménagements divers		26 825	3 479	0	30 304
Matériel de transport		3 265	4 672		7 937
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		307 814	50 515	0	358 329
Emballages récupérables et divers					
	TOTAL	372 710	68 862	0	441 572
	TOTAL GENERAL	380 284	68 954	1	449 238
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
					Dotations Reprises
Frais étab.rech.développ.	TOTAL				
Autres immob.incorporelles	TOTAL	92			
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales agenc.aménag.constr.					
Instal.techniques matériel outillage indus.		10 196			
Instal.générales agenc.aménag.divers		3 479			
Matériel de transport		4 672			
Matériel de bureau informatique mobilier		50 515			
Emballages récupérables et divers					
	TOTAL	68 862			
	TOTAL GENERAL	68 954			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des fonds propres
ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	2 260 346			1 310 948	949 399
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	1 310 948-	1 310 948	405 107-	0-	405 106-
Situation nette	949 399			405 106	544 293
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL I	949 399	1 310 948	405 107-	1 310 947	544 293

Tableau de variation des fonds propres - générosité du public

ANC 2018-06 : Art. 432-22

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		MONTANT
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	
Réserves	2 260 346					1 3
Excédent ou déficit de l'exercice	1 310 948-	1 310 948				4
TOTAL	949 399	1 310 948				1 7

ANNEXE

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	
			Montant global	Dont remboursements		Mont
Subventions d'exploitation	389 548		389 547	50 000		
ARDAN TREMLIN	105 416		105 416			
FTJ	176 732		176 731			
CDC CNAM MARTIGUES	50 000		50 000	50 000		
MOBILITE INTERNATIONALE	57 400		57 400			
TOTAL	389 548		389 547	50 000		

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges		5 000			5 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	23 421	24 415			47 836
TOTAL	23 421	29 415			52 836

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mises en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	1 187 213	41 949	3 000		1 226 162
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL	1 187 213	41 949	3 000		1 226 162
TOTAL GENERAL	1 210 634	71 364	3 000		1 278 998
Dont dotations et reprises d'exploitation financières exceptionnelles		71 364	3 000		

PASSIFS EVENTUELS

Suite au départ d'un enseignant vacataire, l'AG CNAM PACA avait versé des rappels de cotisations retraite en 2011, et alors soldé la provision pour cotisation retraite des vacataires non versées aux caisses, constituée dans les comptes de l'ARPESTE et repris par la fusion des associations. De nouvelles demandes pourraient être formulées à l'avenir. Mais les incertitudes quand aux risques futurs de cet évènement n'étant pas quantifiable de manière fiable, il n'a pas pu être évalué et constitué de nouvelles provisions en 2025. Outre l'incertitude quand au risque de survenance de l'évènement, s'ajoute l'impossibilité de chiffrer ce risuqe du fait de l'absence d'éléments détenus par l'Association.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	46 072	46 072	
Clients douteux ou litigieux	1 226 162	0	1 226 162
Autres créances clients	1 819 306	1 819 306	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 734	9 734	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques	315 900	315 900	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	12 913	12 913	
Charges constatées d'avance	56 632	56 632	
TOTAL	3 486 718	2 260 556	1 226 162
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	90 083	90 083		
Personnel et comptes rattachés	8 484	8 484		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	39 506	39 506		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	4 770	4 770		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	1 339 725	4 392	1 335 333	
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	842 081	842 081		
TOTAL	2 324 649	989 316	1 335 333	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Variation des fonds propres**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	575 462
Créances usagers et comptes rattachés	326 861
Autres créances	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total	902 323

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	12 753
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 824
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	18 577

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	56 632
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	56 632
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	842 081
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	842 081

Subventions d'équipement

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 12.540 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

NAM PACA
3015 MARSEILLE

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	7 666	7 574	92	739	647	87.60
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques Matériel et outillage	513 607	372 710	140 897	196 815	55 919	28.41
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations et Créances rattachées						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres	34 822		34 822	35 068	246	0.70
	Total I	556 094	380 284	175 810	232 622	56 812	24.42
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 634 711	1 187 213	2 447 497	1 982 407	465 091	23.46
	Créances reçues par legs ou donations	810 708		810 708	558 394	252 315	45.19
	Autres						
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	290 377		290 377	1 695 798	1 405 422	82.88
	Charges constatées d'avance (2)	85 913		85 913	59 925	25 988	43.37
	Total II	4 821 709	1 187 213	3 634 495	4 296 524	662 028	15.41
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		5 377 803	1 567 498	3 810 305	4 529 145	718 840	15.87

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles	2 260 346	4 064 558	1 804 212	44.39
FONDS DÉDIÉS	Réserves pour projet de l'entité				
	Autres				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	1 310 948	1 804 212	493 264	27.34
	Situation nette (sous total)	949 399	2 260 346	1 310 948	58.00
	Fonds propres consommables				
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	949 399	2 260 346	1 310 948	58.00
	Fonds reportés liés aux legs ou donations	389 548	316 250	73 298	23.18
PROVISIONS	Fonds dédiés				
	Total II	389 548	316 250	73 298	23.18
PROVISIONS	Provisions pour risques	23 421	23 128	294	1.27
	Provisions pour charges				
	Total III	23 421	23 128	294	1.27
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	121 768		121 768	
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	757 661	899 705	142 044	15.79
	Dettes des legs ou donations	344 074	400 482	56 408	14.09
	Dettes fiscales et sociales				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	156 544	103 153	53 391	51.76
	Autres dettes				
	Instruments de trésorerie	1 067 891	526 081	541 810	102.99
	Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	Total IV	2 447 938	1 929 421	518 517	26.87
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	3 810 305	4 529 145	718 840	15.87

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

NAM PACA
3015 MARSEILLE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service						
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation						
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges						
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits						
Total I						
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes						
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges						
Total II						
1 - Résultat d'exploitation (I-II)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
Produits financiers				
De participation	18 980	38 081	19 101	50.16
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	18 980	38 081	19 101	50.16
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change	246		246	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV	246		246	
2. Résultat financier (III-IV)	18 734	38 081	19 347	50.81
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	1 266 410	1 218 525	47 884	3.93
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	12 509	58 709	46 200	78.69
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total V	12 509	58 709	46 200	78.69
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	57 046	644 031	586 984	91.14
Sur opérations en capital		364	364	100.00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Total VI	57 046	644 395	587 349	91.15
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	44 538	585 686	541 149	92.40
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)	4 418 928	6 149 397	1 730 469	28.14
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	5 729 875	7 953 609	2 223 733	27.96
5. EXCEDENT OU DEFICIT	1 310 948	1 804 212	493 264	27.34

ANNEXE 1
DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait le 29 juin 2026

FIDECOMPTA



Stéphane BLANCARD
Commissaire aux Comptes

